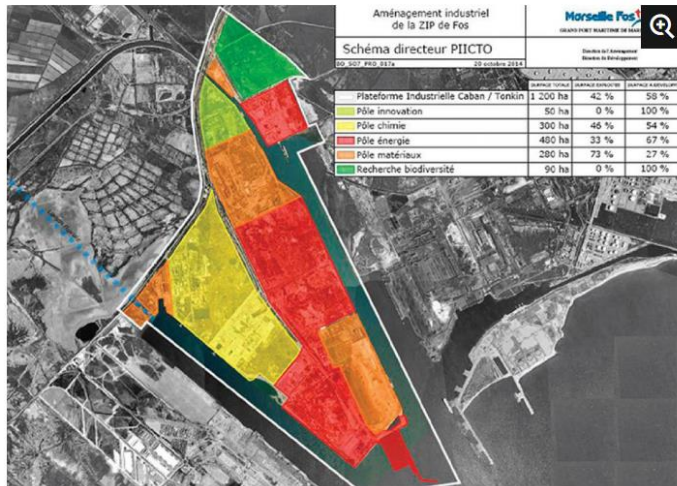


Les douze premiers sites industriels "clés en main" dévoilés

Publié le 20 janvier 2020 par Emilie Zapalski pour Localtis dans DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Neuf régions accueilleront les douze premiers sites industriels "clés en main" dévoilés par Bercy le 18 janvier. Dix de ces sites sont situés dans des Territoires d'industrie.



Simplifier la vie des groupes industriels français ou étrangers qui souhaitent ouvrir une usine en France en proposant des sites "clés en main". C'est l'objectif de la démarche lancée cet automne par Bercy. Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a dévoilé le 18 janvier 2020 la liste des douze premiers sites remontés des collectivités, avec une forte présence dans le Grand Est (voir encadré ci-dessous). Ils devaient être présentés aux quelque 200 investisseurs étrangers réunis pour la troisième édition de "Choose France" le 20 janvier à Versailles. Ils seront aussi valorisés durant le "Global Industrie", le rendez-vous international de l'industrie en France qui aura lieu à Villepinte du 31 mars au 3 avril 2020.

Cette initiative est l'un des cinq chantiers lancés par Bercy dans le cadre du "pacte productif", à partir du rapport du député Guillaume Kasbarian remis en septembre 2019. Le besoin de simplification avait été brandi quelques mois plus tôt par le patron de Safran expliquant avoir les plus grandes difficultés à trouver un site en France... L'idée est donc de fournir des sites viabilisés, après avoir anticipé toutes les procédures administratives relatives à l'urbanisme, aux autorisations environnementales, aux études sur la biodiversité (avec la règle dite des "quatre saisons" qui impose de mesurer l'impact sur la faune et la flore sur une période d'un an), aux fouilles archéologiques. Un parcours qui peut prendre un an... "Plus les démarches et les contraintes procédurales ont été anticipées par un aménageur, plus l'investisseur industriel potentiel pourra commencer à produire rapidement sur le site", souligne Bercy, dans un communiqué. Les douze sites ont été identifiés à l'issue d'un appel à candidature lancé en novembre 2019 auprès des collectivités. Ils ont en commun "une surface disponible importante" permettant d'envisager l'accueil de projets industriels de "grande ampleur", précise Bercy.

Neuf régions concernées

Neuf régions sont concernées, la région Grand Est en proposant trois (Axio parc, Europôle Sarreguemines Hambach et MOSL Parc – Illange-Bertrange) et les Hauts-de-France deux (Grand port maritime de Dunkerque – Zone Grande Industrie et le pôle d'activités Haute-Picardie).

À noter : dix de ces sites sont situés dans des "Territoires d'industrie", les deux démarches étant complémentaires. L'objectif est en effet d'attirer des entreprises "au sein de territoires labellisés 'Territoire d'industrie' en raison de leur écosystème particulièrement adapté pour les activités industrielles". Et cette première liste sera complétée durant l'année 2020.

Constatant les bons résultats de la France en matière d'attractivité (elle se positionne en premier en Europe pour les investissements industriels étrangers), le gouvernement souhaite amplifier le mouvement à travers ce type de facilitation. "Le développement des sites industriels clés en main constituera un vrai atout pour accueillir dans des délais rapides et maîtrisés de nouvelles implantations industrielles, tout en permettant d'optimiser des sites industriels existants ou de valoriser des friches industrielles", a déclaré Agnès Pannier-Runacher.

Les douze premiers sites industriels "clés en main"

- Axio parc (Grand Est),
- Europôle Sarreguemines Hambach (Grand Est),
- MOSL Parc – Illange-Bertrange (Grand Est),
- Pôle d'activités Haute-Picardie (Hauts-de-France),
- Grand Port Maritime de Dunkerque – Zone Grande Industrie (Hauts-de-France),
- Parc d'activités La Boitardière (Centre-Val de Loire),
- Pôle d'Innovation des Couronnes (Normandie),
- Grand Port Maritime de Marseille – PICTO (Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- Induslacq & Chem'pôle 64 Chemical Parks (Nouvelle-Aquitaine),
- Le Carnet (Pays de la Loire),
- Parc industriel de la Plaine de l'Ain (Auvergne-Rhône-Alpes),
- Pôle d'excellence industrielle Rennes La Janais (Bretagne).

Ingénierie territoriale

Une offre complète pour accompagner les collectivités dans la définition de leur projet et leur mise en place opérationnelle.